



SIA

SALON DES INFRASTRUCTURES D'ABIDJAN | 4^{ème} ÉDITION

12-14 NOV 2024

PARC DES EXPOSITIONS D'ABIDJAN

Thème:

**TECHNOLOGIES ÉMERGENTES ET INNOVATIONS
DANS L'INDUSTRIE DU BTP**

D E M A N D E D E P A R T I C I P A T I O N

www.sia.ci

SECTEUR D'EXPOSITION



RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

- Conception et Exploitation
- Bureaux d'études et de contrôle
- Ingénieries des infrastructures
- Instruments de mesure (conditions production, distribution électrique)
- Maîtrise d'œuvre et assistance
- Exploitation et maintenance
- Matériel électrique
- Production et distribution
- Énergie solaire
- Hydrocarbure/pétrole
- Gaz
- Autres



RÉSEAUX ROUTIERS

- Conception et Exploitation
- Bureaux d'études et de contrôle
- Ingénieries des infrastructures
- Instruments de mesure
- Exploitation et maintenance
- Maîtrise d'œuvre et assistance
- Sociétés d'autoroutes
- Équipements et matériels VRD
- Signalisation et sécurité
- Rails
- Dépendances vertes
- Autres



EAU ET ASSAINISSEMENT

- Conception et Exploitation
- Bureaux d'études et de contrôle
- Ingénieries des infrastructures
- Instruments de mesure
- Exploitation et maintenance
- Maîtrise d'œuvre et assistance
- Production et distribution d'eau potable
- Assainissement
- Traitement des eaux usées
- Station de pompage
- Canalisations

- Hydraulique et adduction d'eau
- Fournitures et équipements
- Forages et irrigation
- Autres



TÉLÉCOMMUNICATIONS

- Infrastructures intelligentes
- Réseaux de télécommunication
- Transmission géo-satellitaire
- Électronique
- Informatique
- Autres



INDUSTRIES DU BTP

- Conception et Exploitation
- Bureaux d'études et de contrôle
- Ingénieries des infrastructures
- Instruments de mesure
- Exploitation et maintenance
- Maîtrise d'œuvre et assistance
- Entreprises du BTP
- Matériaux et équipements
- Carrières et cimenteries
- Matériels et engins de chantier
- Matériels et installations industrielles
- Autres



INGÉNIEURIE ENVIRONNEMENTALE

- Protection de l'environnement
- Développement durable
- Autres



SERVICES

- Assurances / Banques / Certification
- Secours / sécurité incendie
- Assistance médicale / Protection
- Formation
- Presse spécialisée / librairie professionnelle
- Autres

OBJECTIFS DE PARTICIPATION

Vous satisfaire, c'est notre souci ... et cela se prépare !

Q1- Quels sont vos objectifs en participant à ce salon ?

Classez-les par ordre de priorité

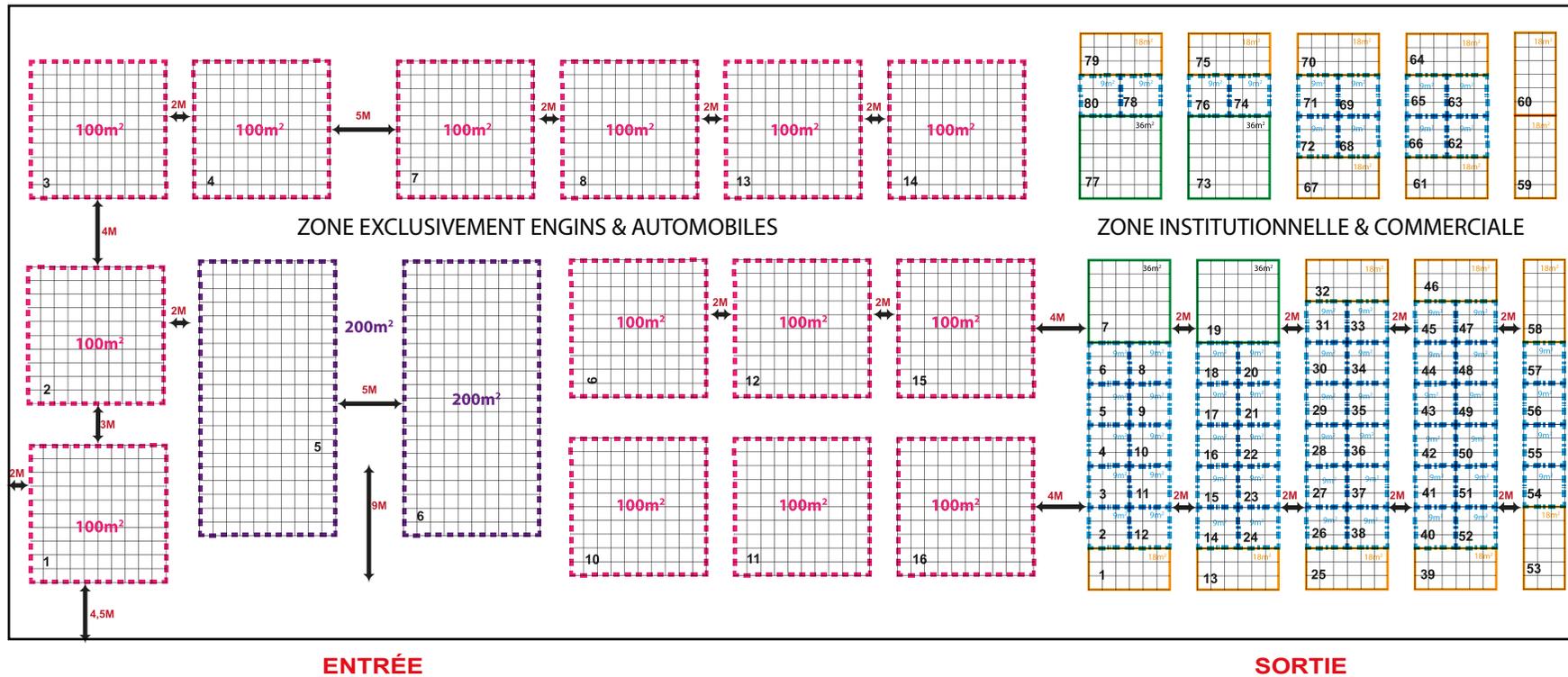
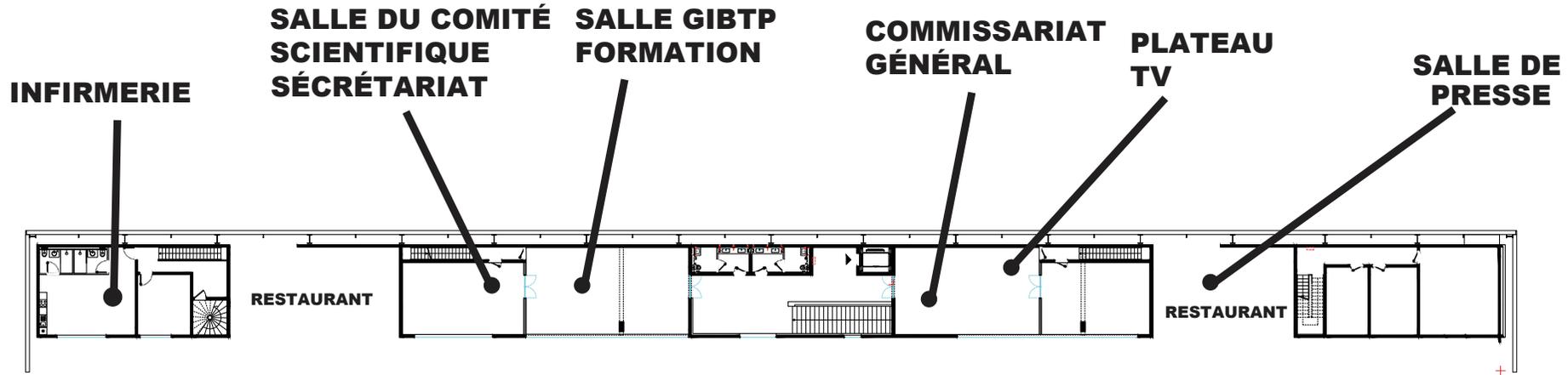
La Prospection	- Trouver de nouveaux clients
La Vente	- Prendre des commandes - Rencontrer de nouveaux prospects (développement de votre réseau relationnel/travail de fond sur un plus long terme)
Les Relations commerciales	- Présenter l'ensemble de sa gamme - Faire découvrir l'entreprise - Fidéliser
Le Lancement de produit/service	- Lancer/présenter un nouveau produit ou service
La Recherche de partenariat	- Trouver des partenaires - Constituer ou développer son réseau
L'Image	- Valoriser et accroître son image de marque/sa notoriété et celle de ses marques - Démontrer son dynamisme
L'Information	- Auditer et se positionner sur son marché - Faire de la veille concurrentielle
Le Management	- Motiver / Redynamiser ses équipes

Q2- Quel(s) type(s) de visiteurs souhaitez-vous rencontrer?

Merci de classer les cibles ci-dessous par ordre de priorité de 1 à 3 (1 étant le plus important) :

• Commande publique (État)
• Bailleurs de fonds
• Collectivités locales
• Administrateurs et chefs d'entreprises de BTP
• Autres à préciser

PLAN DE MASSE



LÉGENDE

EXPOSITION CLASSIQUE

- 60 Stands 09m² = 540m²
 - 04 Stands 36m² = 144m²
 - 15 Stands 18m² = 270m²
 - 01 Stands 18m² = 18m²
- 80 stands **TOTAL = 972m²**

EXPOSITION EXCLUSIVE ENIGNS

- 14 ilots 100m² = 1400m²
 - 02 ilots 200m² = 400m²
- 16 ilots **TOTAL = 1800m²**

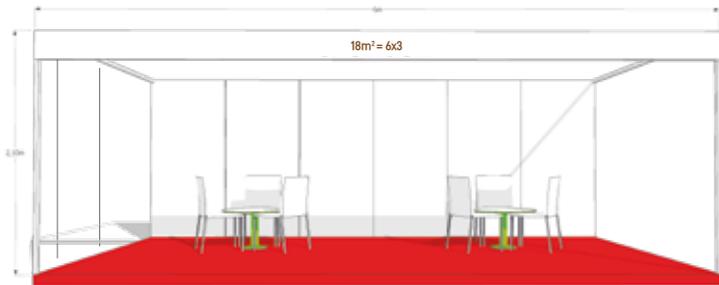
Total global stand: 2772 m²

A / STANDS

DESCRIPTIF STAND



1 ensemble de discussion comportant: 1 table, 2 chaises, 1 moquette, 1 éclairage, 1 corbeille, 1 enseigne.



1 ensemble de discussion comportant: 2 tables, 4 chaises, 1 moquette, 1 éclairage, 1 corbeille, 1 enseigne.

ARCHITECTURE

- Structure aluminium laqué, coloris noir grainé
- Remplissage panneau PVC blanc
- Hauteur de structure: 2,50m, Largeur: 0,97m
- Résille de façade

MOQUETTE

- Revêtement de sol, tapis aiguilleté

ÉLECTRICITÉ

- Un rail de spot LED 100W par module de 9m²
- Une prise arrivée d'électricité

MOBILIER

- Un ensemble de discussion comprenant une table et deux chaises

DÉCORATION

- Une poubelle

SIGNALÉTIQUE

- Une enseigne drapeau recto-verso fixée en épi lisant le nom de l'exposant

NETTOYAGE DU STAND

- Quotidien avant l'ouverture du salon

* Stands personnalisés nous consulter

B / EXPOSITION ENGIN

DESCRIPTIF DU MODULE



ILOT DANS LE HALL 1

- 200 m² d'espace d'exposition
- 100 m d'espace d'exposition

MOBILIER

- Un ensemble de discussion comprenant une table et deux chaises

ÉLECTRICITÉ

- Une prise Arrivée d'électricité

SIGNALÉTIQUE

- Une enseigne flag recto-verso fixée au sol lisant le nom de l'exposant

NETTOYAGE DU STAND

- Quotidien avant l'ouverture du salon

NOS PRODUITS DE COMMUNICATION

Optimiser votre participation avec nos produits de communication

BRANDING

► INDOOR



BRANDING INDOOR
Dimension:
15,00m X 7,00m

► OUTDOOR



BRANDING OUTDOOR
Dimension:
3,00m X 2,00m



• Kakémonos • Présentoir

• Comptoir



• Sac cabas

• Magazine



PRÉSENTATION DU MAGAZINE SPÉCIAL SALON

Le Magazine salon « SIA 2024 » est une édition spéciale sur les enjeux des infrastructures. Sa ligne éditoriale est inspirée de la thématique 2024. Distribué à l'ensemble des Gouvernants, Élus et décideurs du domaine des infrastructures, il bénéficie d'une audience de qualité : Hautes Institutions en Côte d'Ivoire et à l'International ; Les professionnels des TP ; Les collectivités locales ; Les entreprises de service ;

VISIBILITÉ

Une consultation optimisée sur une durée de deux (2) ans. Il contient un répertoire de l'ensemble des acteurs majeurs du secteur des Infrastructures de Côte d'Ivoire et dans la sous région.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Format : 210 x 297 mm
Couleur : Quadrichromie
Finition : Papier glacé
Nombre de pages : 100
Périodicité : Bisannuel
Tirage : 1000 ex
Prix : 2000 Fcfa

• Chaise

Table



BULLETIN D'INSCRIPTION

A / DROIT D'INSCRIPTION

Ce poste comprend : les frais de gestion de votre dossier, vos badges exposant à raison de 4 badges par 9 m² (supplément 5000 FCFA l'unité), votre inscription au catalogue officiel, 1 exemplaire du magazine officiel, une assurance en responsabilité et multirisque.

	MONTANT
FORFAIT HT	200 000
TVA18%	36 000
MONTANT TTC	236 000

B / CHOISISSEZ VOTRE SOLUTION D'EXPOSITION (minimum 9 m²)

*Aménagement spécifique: nous contacter	PRIX HT /M ²	SURFACE	MONTANT
FORMULE CLÉ EN MAIN STAND 9M ² : 1 allée	220 000 FCFA		
FORMULE CLÉ EN MAIN STAND 18M ² : 2 allées	250 000 FCFA		
FORMULE STAND NU 18M2 : 2 allées	250 000 FCFA		
FORMULE CLÉ EN MAIN STAND 18M ² : 3 allées	270 000 FCFA		
FORMULE STAND NU 18M2 : 3 allées	255 000 FCFA		
TOTAL HT			
TVA18%			
MONTANT TTC			

C / MODULE D'EXPOSITION D'ENGIN

	PRIX HT	MONTANT
ILOT 200m ²	8 500 000	
ILOT 100m ²	5 500 000	
TOTAL HT		
TVA18%		
MONTANT TTC		

D / ÉQUIPEMENT STAND & AUTRES SERVICES

	P.U HT	QTE	MONTANT
KAKEMONO	120 000		
PRÉSENTOIR MOBILE	100 000		
CHAISE	15 000		
TABLE	20 000		
COMPTOIR	160 000		
SERVICE HÔTESSE SPECIAL SALON (3 jours)	250 000		
TOTAL HT			
TVA18%			
MONTANT TTC			

E / ACTIONS CIBLÉES

	P.U HT	QTE	MONTANT
RENCONTRE BTB	4 000 000		
TOTAL HT			
TVA18%			
MONTANT TTC			

F / COMMUNICATION EXCLUSIVE

	P.U HT	QTE	MONTANT
SPONSORING DU SAC ET DIST DOCS	6 000 000		
TOTAL HT			
TVA18%			
MONTANT TTC			

G / COMMUNICATIONS

INSERTION PUB MAGAZINE	P.U HT	QTE	MONTANT
FORMAT DOUBLE PAGE INTÉRIEUR	1 800 000	ESPACE	
FORMAT ESPACE PLEINE PAGE	1 200 000	ESPACE	
COMMUNICATION SITE DE L'ÉVÈNEMENT	P.U HT	QTE	MONTANT
BRANDING OUTDOOR FACADE PARKING	1 200 000		
BRANDING INDOOR DANS LE HALL 1	2 650 000		
COMMUNICATION SITE INTERNET	PRIX HT /M ²	SURFACE	MONTANT
BANNIÈRE EN EXCLU / INTRO & ACCUEIL	800 000 FCFA		
BANNIÈRE EN EXCLU / LISTE EXPOSANTS	400 000 FCFA		
LOGO PLAN DE POCHE	300 000 FCFA		

TOTAL HT	
TVA18%	
MONTANT TTC	
TSP 3%	
MONTANT TVA + TSP	

MONTANT TOTAL NET À PAYER A+B+C+D+E+F+G	
MODALITÉ DE RÈGLEMENT	1 ^{ER} ACOMPTE 80% SOLDE 20%
	A l'inscription 01/10/2024

VOTRE SOCIÉTÉ

ADRESSE DE L'EXPOSANT (pour correspondance et reprise sur le site www.sia.ci)

Raison sociale : _____ N°CC : _____ Effectif : _____
Nom sous lequel vous souhaitez exposer : _____
Adresse postale : _____ Adresse géographique : _____
Rue : _____ Ville : _____ Pays : _____
Tel : _____ Fax : _____
Site internet : _____ E-mail : _____

RESPONSABLE SALON (pour suivi dossier)

M/Mme (Nom, prénoms): _____ Fonction : _____
Téléphone : _____ Mobile : _____
E-mail : _____

AUTRES CONTACTS

M/Mme (Nom, prénoms): _____ Fonction : PDG DG GERANT
Téléphone : _____ Mobile : _____
E-mail : _____

VOTRE EMPLACEMENT

STAND N° _____ STAND CLÉ EN MAIN STAND NU MODULE N° _____ EXPOSITION ENGIN

PRODUITS EXPOSÉS _____

Description : _____

Envisagez-vous de présenter une innovation sur le salon? Oui Non Je ne sais pas

Si oui description _____

MODE DE RÈGLEMENT

Par chèque bancaire à l'ordre de : **AXES MARKETING**

Par virement bancaire à l'ordre de :

Titulaire du compte : **AXES MARKETING**

Domiciliation : BICI CÔTE D'IVOIRE ABIDJAN

CODE BANQUE : **CI006** • CODE AGENCE : **01550**

N° DE COMPTE : **011661800020** • CLE RIB : **55** • Devise : XOF

BIC : **BICICIAB** • IBAN : **CI93 CI00 6015 5001 1661 8000 2055**

Frais de virement à la charge du donneur d'ordre

Fait à Abidjan, le

Nom et Prénoms du signataire :

Fonction :

Signature et cachet de l'entreprise (précédé de la mention lu et approuvé)

N'oubliez pas de nous retourner un formulaire pour chacune des sociétés présentes sur votre stand
* (Droit d'inscription est obligatoire pour chaque Co-exposant présent sur le stand)

SPONSORING

	FORMULES SPONSOR				SPONSOR GIBTP FORMATION	PARTENAIRE TECHNIQUE
	LEADER	PLATINIUM	GOLD	SILVER		
DISPOSITIF MARKETING						
Une insertion privilège en 4 ^{ème} de couverture dans le magazine spécial	X					
Une insertion privilège en 2 ^{ème} de couverture dans le magazine spécial		X				
Une insertion privilège en 3 ^{ème} de couverture dans le magazine spécial			X			
Une insertion pleine page dans le magazine spécial				X		X
Une interview dans le magazine spécial	X	X	X	X	X	X
Votre logo sur l'invitation de la cérémonie d'ouverture	X	X	X	X	X	X
Votre logo sur l'invitation de la cérémonie de clôture	X	X	X	X	X	X
Visibilité de votre marque dans le publiereportage (film bilan - paxthwork fin)	X	X	X	X	X	X
Votre logo dans le magazine spécial	X	X	X	X	X	X
VISIBILITÉ DURANT LE SALON						
EXPOSITION						
Un stand de 36m ²	X	X	X	X		
VISIBILITÉ						
Votre logo sur la signalétique	X	X	X	X	X	X
Distribution de votre documentation en salle de conférence	X					
Distribution de votre documentation à l'accueil des visiteurs						X
Votre logo sur le kakemono de l'évènement	X	X	X	X	X	X
Votre logo sur le branding mural (siège GIBTP)	X	X	X	X	X	X
Votre logo sur le fond de scène de la salle de conférence	X	X	X	X	X	X
Présence de vos kakemonos dans la salle de conférence						X
Présence de vos kakemonos à l'enregistrement des visiteurs						X
Présence de conférencier lors d'un panel						X
Présence de vos kakemonos dans la salle de formation					X	
Nombre de participants à la formation					02	
DISPOSITIF PUBLICITAIRE						
Votre logo sur l'affichage 12m ²	X	X	X	X	X	X
Votre logo dans annonce presse	X	X	X	X	X	X
Citation de votre marque dans le spot télé/radio	X					
Votre spot promotionnel en salle de conférence						X
Passage sur le plateau télé de l'évènement	X	X	X	X	X	X
EXCLUSIVITÉS						
Votre logo sur les cordons badges exposants	X					
Votre logo sur les bracelets visiteurs		X				
Votre logo sur le sac caba			X			
RELATION CLIENT						
Citation de votre marque lors de la cérémonie d'ouverture et de clôture	X					X
Mise à disposition d'invitation	100	75	60	40	30	20
INTERNET						
Votre logo sur le mailing d'information (newsletter)	X	X	X	X	X	X
Votre visuel sur la page intro du site internet (pop up)	X					
Votre logo sur la page accueil du site internet	X	X	X	X	X	X
Invitation numérique personnalisée	X	X	X	X		X
PRIX UNITAIRE HT EN F CFA	40 000 000	30 000 000	25 000 000	20 000 000	8 000 000	7 000 000

ADRESSE DU SPONSOR (pour correspondance et reprise sur le site www.sia.ci)

Raison sociale : _____ N°CC : _____ Effectif : _____
 Nom sous lequel vous souhaitez exposer : _____
 Adresse postale : _____ Adresse géographique : _____
 Rue : _____ Ville : _____ Pays : _____
 Tel : _____ Fax : _____
 Site internet : _____ E-mail : _____

RESPONSABLE SALON (pour suivi dossier)

M/Mme (Nom, prénoms) : _____ Fonction : _____
 Téléphone : _____ Mobile : _____
 E-mail : _____

AUTRES CONTACTS

M/Mme (Nom, prénoms) : _____ fonction : PDG DG GERANT
 Téléphone : _____ Mobile : _____
 E-mail : _____

MODE DE RÈGLEMENT

Par chèque bancaire à l'ordre de : **AXES MARKETING**

Par virement bancaire à l'ordre de :

Titulaire du compte : **AXES MARKETING**

Domiciliation : BICI CÔTE D'IVOIRE ABIDJAN

CODE BANQUE : **CI006** • CODE AGENCE : **01550**

N° DE COMPTE : **011661800020** • CLE RIB : **55** • Devise : XOF

BIC : **BICICIAB** • IBAN : **CI93 CI00 6015 5001 1661 8000 2055**

Frais de virement à la charge du donneur d'ordre

N'oubliez pas de nous retourner un formulaire pour chacune des sociétés présentes sur votre stand

* (Droit d'inscription est obligatoire pour chaque Co-exposant présent sur le stand)

VOTRE OPTION SPONSORING

- SPONSOR LEADER** 40 000 000 FCFA
- SPONSOR PLATINIUM** 30 000 000 FCFA
- SPONSOR GOLD** 25 000 000 FCFA
- SPONSOR SILVER** 20 000 000 FCFA
- SPONSOR GIBTP FORMATION** 8 000 000 FCFA
- PARTENAIRE TECHNIQUE** 7 000 000 FCFA

TOTAL HT	
TVA18%	
MONTANT TTC	

MONTANT TOTAL NET À PAYER

	MODALITÉ DE RÈGLEMENT	
MONTANT	1^{ER} ACOMPTE 80% à l'inscription	SOLDE 20% 01/10/2024

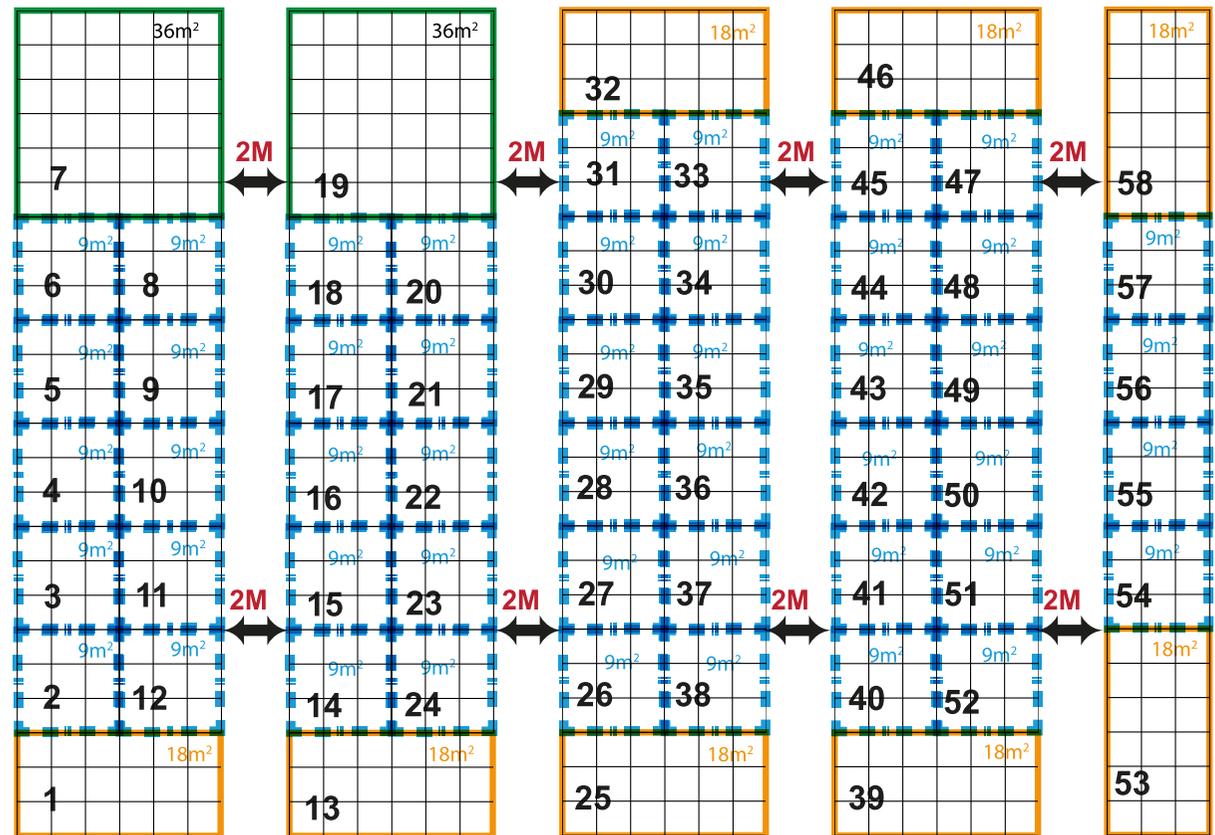
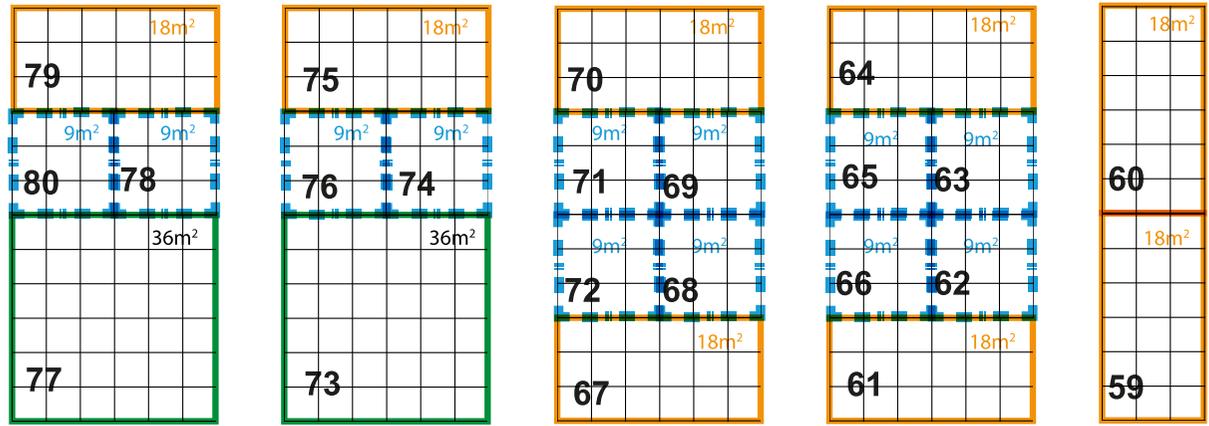
Fait à Abidjan, le

Nom et Prénoms du signataire :

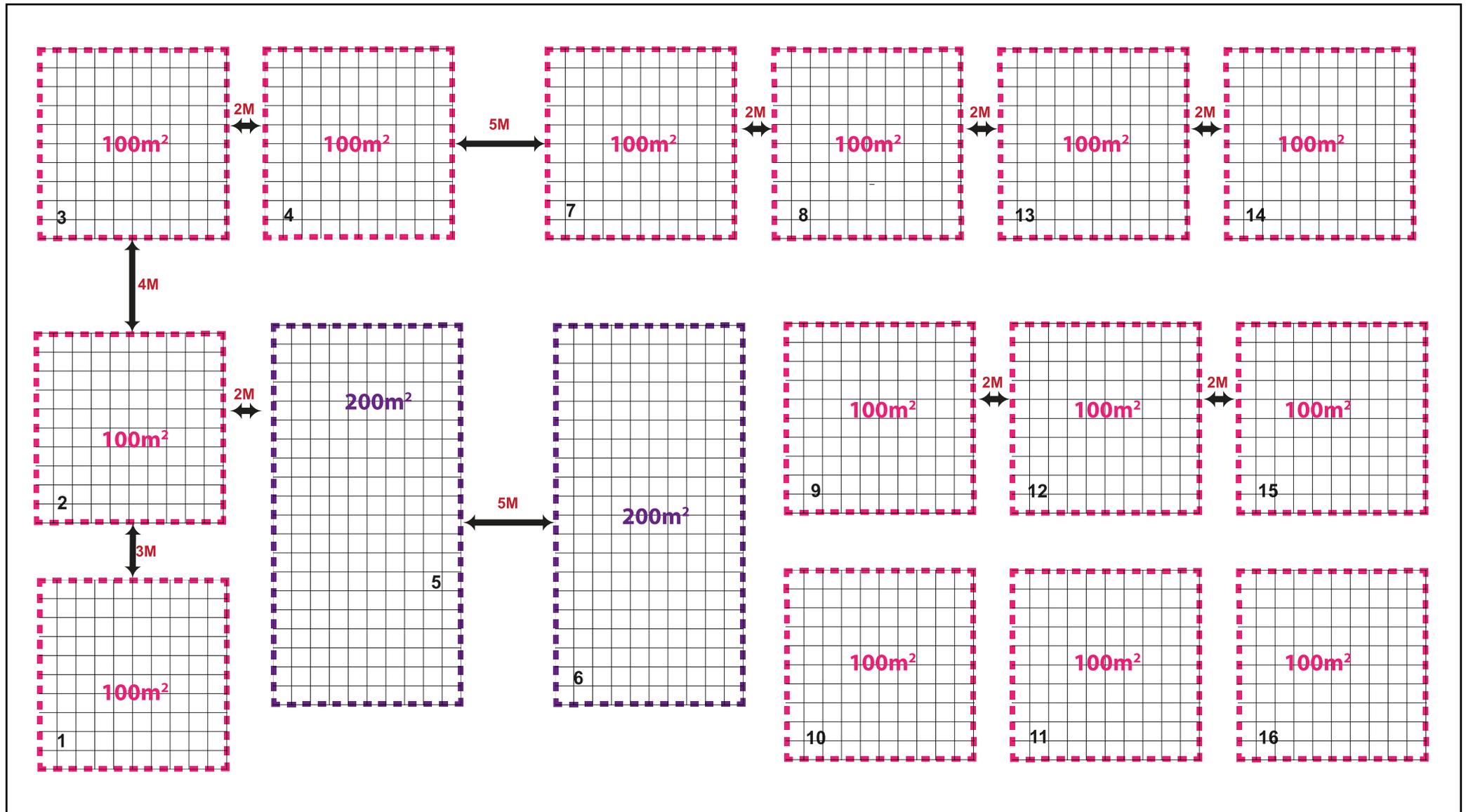
Fonction :

Signature et cachet de l'entreprise (précédé de la mention lu et approuvé)

PLAN DE RESERVATION STAND



PLAN DE RESERVATION EXPOSITION D'ENGINES



RÈGLEMENT GÉNÉRAL DU SALON

• DÉNOMINATION

La manifestation porte le nom de "SIA"

Tous les participants à la manifestation sont dénommés "EXPOSANTS"

La SARL AXES MARKETING est dénommée "L'ORGANISATION"

• ENGAGEMENT ET PARTICIPATION

Toute inscription constitue un engagement formel de l'exposant. Dans le but d'une manifestation positive, l'exposant doit se conformer sans exception, à toutes les dispositions énoncées par le présent règlement. La confirmation de l'engagement de l'exposant se fait par la remise ou le renvoi, à l'organisation, du document de participation dûment complété et signé par l'exposant, s'il s'agit d'une personne physique, ou d'un responsable de la firme et sous sa raison sociale, s'il s'agit d'une société régulièrement constituée. Elle implique également l'acceptation de toutes les dispositions nouvelles qui peuvent être imposées par les circonstances et que l'organisation se réserve le droit de signifier aux exposants et ce, dans l'intérêt de la manifestation.

La signature et le renvoi de la demande de participation impliquent l'abandon de recours de l'exposant, de ses fournisseurs et de leur personnel vis-à-vis de l'organisation et des responsables de l'organisation; l'acceptation des conditions du présent règlement et des mesures qui pourraient être prises ultérieurement, ainsi que l'engagement formel de les observer.

Toutefois, l'organisation se réserve le droit de refuser l'engagement d'un exposant sans devoir en invoquer le motif.

Dans le cas où un exposant, pour une cause quelconque n'occupe pas son stand 24 heures avant l'ouverture du salon, il est considéré comme démissionnaire. L'organisateur peut disposer du stand de l'exposant défaillant sans que ce dernier puisse réclamer ni indemnité, même si le stand est attribué à un autre exposant.

• REDEVANCES

Le montant de la participation est fixé par l'organisation.

80% du montant de la location doit parvenir à l'organisation au moment de l'inscription, 20% le 01/10/2024 avant l'ouverture de la manifestation. Si, les sommes dues ne sont pas versées, l'exposant sera redevable d'une somme supplémentaire de 10%, calculée sur les sommes dues.

L'exposant devra s'acquitter au plus tard le 01/10/2024, du solde du montant de la location de l'emplacement. Il ne pourra disposer de son emplacement qu'après avoir payé intégralement les sommes dues. Ce montant pourra être révisé si le cours des matériaux, de la main d'œuvre, des services, etc... subissent une variation sensible entre la date d'établissement des conditions d'admission et la date d'ouverture du salon.

Le paiement d'éventuels frais supplémentaires doit être effectué dès réception de la facture adressée par l'organisation. Toute défaillance au présent règlement ainsi qu'aux prescriptions de droit public applicables à la manifestation, et notamment les prescriptions de sécurité peut entraîner sans mise en demeure, les sanctions prévues.

Outre la location de l'emplacement, l'exposant supporte tous les frais d'aménagement, d'installation, d'exploitation, d'assurance, d'entretien, ainsi que les mesures prescrites en matière d'hygiène, de sécurité, d'incendie et autres. L'organisation se décharge de toutes responsabilités concernant les préjudices commerciaux que pourraient subir les exposants, pour quelle que cause que ce soit (retard dans l'ouverture, arrêt prématuré de la manifestation, fermeture ou destruction de stands, incendies, sinistres, s'il devenait impossible de disposer des locaux, dans le cas également où le feu, la guerre, une calamité publique ou tout autre cas de force majeure, indépendant de la volonté de l'organisation), qui rendrait impossible la tenue du salon.

• DÉSISTEMENT

La participation de l'exposant ne peut être annulée. Quelque soit le motif évoqué par l'exposant, le prix de la location du stand reste dû, même si l'exposant est dans l'impossibilité d'y participer. L'emplacement est personnel, et l'exposant ne peut le céder à un tiers, que ce soit à titre gratuit ou onéreux, sauf accord de l'organisation. La décision de l'organisation est irrévocable.

• ACTIVITÉ COMMERCIALE

Chaque exposant est tenu d'appliquer, scrupuleusement, les lois, arrêtées, règlements relatifs à ses activités, dans le cadre de la manifestation. Le stand devra être occupé en permanence pendant les heures d'ouverture par une personne compétente même si une modification d'horaire devait être décidée par l'organisation. Les exposants ne dégarniront pas leur stand et ne retireront aucun de leurs articles avant la fin de la manifestation. Il est interdit de laisser des

objets personnels exposés pendant les heures d'ouverture de la manifestation. L'exposant ne peut mettre en vente que les matériels, produits ou procédés répondant à la nomenclature de la manifestation, sauf autorisation écrite de l'organisation. La réclame à haute voix, pour attirer le client et le racolage de quelque façon qu'ils soient pratiqués sont formellement interdits.

• ASSURANCES

La responsabilité civile des exposants

Elle a pour but de garantir l'assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'il peut encourir dans l'exercice de ses activités du fait des dommages corporels, matériels, causés aux tiers (à l'organisateur, aux autres exposants et au public), à l'occasion du salon et au lieu de l'exposition.

TOUS RISQUES EXPOSITIONS

Elle garantit l'assuré contre les conséquences pécuniaires des dommages qu'il subit sur le lieu de l'exposition ou en cours de transport de l'entreprise vers le lieu de l'exposition, et portant sur 2 points:

- les équipements exposés dans les stands, le matériel de présentation, les meubles et tout autre bien destiné à être contenu dans le stand.

La liste du matériel à assurer doit être fournie à l'assureur.

Plafond de couverture 500 000 FCFA, et pour des garanties spécifiques, l'analyse se fera au cas par cas.

NB : *soit exclues les garanties de vol et perte survenant sur le lieu de l'exposition.*

Sont également exclues les dommages causés par l'assuré lui-même, par ses préposés ou toute autre personne dont il est responsable.

• RC ORGANISATEURS

Sont assurés les conséquences pécuniaires de l'organisateur vis-à-vis des tiers en sa qualité d'organisateur. L'exposant et ses assureurs abandonnent tout recours contre l'organisateur, ses responsables, les exposants tiers, les participants à un titre quelconque et à l'aménagement du stand.

Assurance responsabilité civile vis-à-vis des tiers

• INTERDICTIONS DIVERSES

- Le racolage dans les allées

- La publicité pour des objets ou produits ne figurant pas sur la liste de participation, la publicité pour des firmes non participantes

- L'utilisation des parois et armatures des chapiteaux pour la fixation des stands et des produits

- L'utilisation d'appareils d'amplification

- La photographie de stands ou de produits à des fins publicitaires ou autres, sans l'autorisation expresse de l'exposant et de l'organisation. Les objets et produits que l'organisation refuserait.

• CHARGES ET RACCORDEMENTS

En cas de surcharge, l'exposant doit en avertir l'organisation lors de la signature de son engagement.

Le sol supporte une charge uniformément répartie de 300kg/m². Les raccordements sont de la compétence exclusive de l'organisation.

• AMÉNAGEMENT, ÉRECTION, DÉMONTAGE ET ÉVACUATION DES STANDS

L'organisation fixe les dates d'aménagement, de montage et d'évacuation. L'exposant ne peut introduire ou retirer son matériel dans l'enceinte de la manifestation, que s'il en a reçu l'autorisation expresse de l'organisation. L'Exposant ou son représentant dûment accrédité, est tenu d'être présent sur son stand dès le début du démontage et jusqu'à l'évacuation compétente du stand. L'évacuation des stands, des marchandises, articles et décorations particulières devra être faite par les soins des exposants dans les délais et horaires impartis par l'organisation (*Voir dossier exposant*).

L'organisation indique sur les plans, les stands communiqués aux exposants. Toute fois il appartient aux exposants de s'assurer de leur conformité avant leur aménagement. L'organisa-

tion ne peut être tenue responsable des légères différences qui pourraient être constatées entre les cotes indiquées et les dimensions réelles de l'emplacement.

• DÉGÂTS ET DOMMAGES

Les exposants devront laisser les emplacements, décors et matériels mis à leur disposition dans l'état où ils les auront trouvés. Toute détérioration causée par leurs installations ou leurs marchands, soit au matériel, soit au bâtiment, soit enfin au sol occupé, seront évaluées par l'organisation architectes et portées à la charge des exposants contrevenants.

• BADGES

Les exposants ne peuvent revendre les badges d'accès au salon, ceux - ci sont remis aux exposants à raison du m² loué.

• PUBLICITÉ

L'organisateur installe un fronton, reprenant le nom de l'exposant et ses activités, en tête du stand.

• CONTESTATIONS

Les contestations sont tranchées souverainement par l'organisation. En cas de litige, seuls les tribunaux d'Abidjan sont compétents.

• LIEU DE LA MANIFESTATION

Cette manifestation a lieu au Parc des Expositions d'Abidjan, Route de l'aéroport.

L'organisation fixe les dates et le lieu de la manifestation. En cas de force majeure et seulement dans ce cas, les dates et le lieu peuvent être modifiés. L'organisation établit le plan de la manifestation et effectue la répartition des emplacements tenant compte le plus largement possible des désirs exprimés par les exposants. Il se réserve le droit de modifier toutes les fois qu'il jugera utile, l'importance et la disposition des surfaces demandées par l'exposant. La participation à des manifestations antérieures ne crée en faveur de l'exposant, aucun droit à un placement déterminé.

A le

LES ADHÉRENTS



PARRAINAGE



AXES MARKETING
Bâtir ensemble une relation durable

SPONSOR LEADER



RÉSERVEZ VOTRE STAND

(+225) 27 22 41 33 94
(+225) 07 09 75 89 87

www.sia.ci • sia@axesmarketing.com